

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 13 FEVRIER 2015

### Ordre du jour :

1. Salutations
2. Ouverture de l'assemblée – Chant
3. Appel nominatif
4. PV AG 2013, correspondance, communications
5. Analyse de la participation 2014
6. Rapport de la trésorière
7. Rapport des vérificateurs
8. Budget 2015 – fixation des cotisations
9. Rapport du directeur
10. Rapport du président
11. Adoption des rapports
12. Admissions, démissions
13. Nominations statutaires :
  - du comité
  - des vérificateurs de compte
  - des délégués
14. Activités 2015, gains accessoires :
  - assemblée des délégués SCCN
  - concerts
  - Meiringen
15. Divers, tour de table
16. Clôture de l'assemblée



### 1. Salutations

L'assemblée débute à 19 H 40.

Le président salue les membres et les remercie de leur présence.

La convocation à l'assemblée générale de ce jour a été faite par courrier électronique, courant janvier 2015.

Les éventuelles interventions sont à faire au point 15 de l'ordre du jour.

Au point 14, Michel Vuillemin prendra la parole concernant l'assemblée des délégués SCCN.

Comme il n'y a pas eu de demande de modification de l'ordre du jour, le point suivant est directement abordé.

## 2. Ouverture de l'assemblée – Chant

L'assemblée débute par un chant. Le Corbeau Déplumé ....

## 3. Appel nominatif

Actuellement, Acapel'HOM compte 19 membres.

Gérard Brossard est excusé, retenu par une autre assemblée générale.

Les drôles de dames (Catherine, Geneviève et Sylviane) sont également saluées.

Une liste des membres circule, pour d'éventuelles modifications.

## 4. PV AG 2013, correspondance, communications

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2013 est accepté.

Correspondance :

Convocation à l'Assemblée annuelle des délégués du 14 mars 2015 au Landeron. Ce point sera repris au point 14 de l'ordre du jour.

Membres jubilaires :

Pour 30 ans de chant et Vétéran cantonal : Michel Schwab qui reçoit une bouteille.

Pour 25 ans de chant : Gérard Brossard, Eric Houriet et Fred Salgat qui reçoivent une bouteille.

Pour 40 ans de chant : René Niederer qui reçoit également une bouteille.

Communications :

La Croche-Chœur donnera ses concerts 2015 en ouverture du Corbak Festival, le 20 mai 2015 et les 29, 30 et 31 mai 2015 au Casino du Locle en présentant la création d'Olivier Gabus, B'zzzzzzzzzz.

## 5. Analyse de la participation 2014

Voici l'analyse des présences sur l'année 2014.

L'année a débuté avec 16 choristes, soit un effectif parfaitement équilibré de 5 premiers ténors, 3 deuxièmes ténors, 4 barytons et 4 basses.

Trois nouveaux membres ont été accueillis lors de l'exercice 2014 : Eric Houriet chez les deuxièmes ténors, Pierre Arlettaz chez les barytons et Michel Vuillemin également chez les deuxièmes ténors.

Actuellement, il y a un effectif de 19 membres, soit 5 membres par voix, sauf chez les basses qui ne sont que 4.

Le taux d'absentéisme est en diminution à 15 %. Sur 34 prestations, le nombre de membres présents est, en moyenne de 16.1 pour un effectif de 18, voire 19 depuis le milieu de l'année. En très nette progression par rapport à l'année dernière.

Acapel'HOM n'a jamais été au complet, même lors des soirées avec souper.

A relever que le taux de présence le plus bas se situe à 53 %, soit presque 1 répétition sur 2 !

Deux membres ont un taux de présence à 100 % : René et le président mais Il ne faut pas oublier Bernard.

Il faut également relever que 3 membres n'ont qu'une seule absence et 4 autres n'en ont que 2.

## 6. Rapport de la trésorière

L'année comptable débute le 01.02.2014 pour se terminer le 31.01.2015.  
Le solde en compte au 31.01.2015 est de CHF 2'136.09.

## 7. Rapport des vérificateurs

Conformément au mandat confié par l'Assemblée générale les vérificateurs soussignés ont examiné en date du 9 février 2015 dernier les comptes présentés par la caissière Catherine Guye pour l'exercice comptable allant du 1<sup>er</sup> février 2014 au 31 janvier 2015.

Après contrôle des pièces et du bilan, la parfaite concordance avec toutes les écritures passées a été constatée.

En conclusion, il est proposé d'adopter les comptes et le bilan tels que présentés et de donner décharge à la caissière en la remerciant de son travail accompli de façon exacte et précise.

Michel Schwab et Christian Bonjour

## 8. Budget 2015 – fixation des cotisations

Les principaux postes restent les mêmes.

Un montant de CHF 2'000.00 sera versé à Acapel'HOM pour les concerts de mars 2015 par la Société chorale neuchâteloise et deux concerts seront encore prévus, certainement en octobre 2015.

Le montant des cotisations est maintenu à CHF 200.00 pour cette année.

Le président remercie la trésorière pour le budget.

## 9. Rapport du directeur

Les point positifs et négatifs de son rapport de février 2014 sont quasiment les mêmes.

Toutefois, un bilan de l'année écoulée doit être fait et surtout envisager l'avenir.

En 2014, 4 concerts de très belle facture puis le concert de Noël avec le brass qui laisse là plutôt un goût de pas fini, notamment dans les pièces en Gaellic, mais aussi parce que sans les 1<sup>er</sup> ténors de choc, le chœur paraissait un peu chétif et déstabilisé, certes pas aidé par l'acoustique feutrée voire sourde du lieu et le contraste trop fort entre le brass et le chœur, alors qu'il eu plutôt fallu 50 chanteurs pratiquant le gaellic depuis 15 ans.

14 mars 2015, mise en bouche, aubade dans le cadre de l'assemblée des délégués de la SCCN, oreilles connaisseuruses et attentives.

21 – 22 mars 2015, concerts avec la SCN et là, devant plusieurs centaines d'auditeurs au Temple du Bas et au Temple Farel.

1<sup>er</sup> mai 2015, à Dombresson, toute autre acoustique mais ambiance bon enfant et test parfait pour Meiringen.

4 mai 2015, assemblée Gastro Neuchâtel, autre test de peaufinage en ligne de mire de Meiringen.

13 – 14 juin 2015, Fête de chant de Meiringen, là le chœur doit cartonner, être au top et chanter par chœur. Devant le jury, les pièces présentées seront chantées par chœur.

Dès maintenant, il est impératif d'avoir une présence assidue aux répétitions, de faire un travail de mémorisation, de la joie et du plaisir à travailler le programme et tout le monde en sera plus satisfait, le directeur y compris.

## 10. Rapport du président

La saison 4 est bouclée, le temps passe vite. Il reste deux concerts Fauré avec la SCN qui vont être top.

Bilan de la saison écoulée :

Les 4 concerts de printemps ont bien fonctionné, surtout La Tchaux et Dombresson.

Le 14 juin 2014, une invitation de Bonbon à la Fête du Home Bellevue au Landeron, mais sans Bonbon.

Sans la torrée, cela est directement passé au 20 décembre où il a été chanté Noël et autres avec le Brass Band de Lignières au Temple dudit lieu.

En ce qui concerne les finances, les diverses sorties « invitées » ont rapporté CHF 400.00 pour Lignières et CHF 150.00 pour Bellevue et les chapeaux des 4 concerts de printemps, environ CHF 3'000.00.

Etant donné que le chœur est un peu juste avec les rentrées d'argent, quelque chose doit être organisé, par exemple un souper-concert en 2016, à voir. Toutes les idées sont les bienvenues.

Côté membre, c'est le statu quo avec 19 membres.

Côté administratif, un seul comité, samedi passé.

Côté musique, le truc sympa c'est le taux de présence avec 16.1 personne, c'est bien, mais cela pourrait être encore mieux.

Le travail à la maison pourrait être amélioré car avec le support des fichiers de travail préparés par Djibee, il n'y a pas d'excuse. Une bouteille est remise à Djibee.

Donc, au boulot pour les 4 concerts ainsi que pour Meiringen et en avant la musique.

Tous les membres sont chaleureusement remerciés pour les efforts consentis, l'ambiance qui est donnée et le plaisir qui est montré lors des diverses prestations et répétitions.

Remerciements également aux moitiés pour les œuvres en sous-marin ainsi qu'aux membres du comité.

## 11. Adoption des rapports

Tous les rapports sont adoptés et décharge est donnée au comité.

## 12. Admissions, démissions

Il y a trois démissions à annoncer.

En effet, les dames du comité ont souhaité démissionner de leur fonction au comité arguant avec justesse qu'un Chœur d'hommes doit être géré par des hommes.

Catherine, Geneviève et Sylviane sont remerciées chaleureusement pour leur travail accompli durant 4 ans et reçoivent un bouquet de fleurs.

## 13. Nominations statutaires

Afin de remplacer les trois démissions, trois nouveaux membres ont été trouvés et il est proposé le comité suivant :

### Comité

Présidence :	Denys Schallenberger
Vice-présidence :	Pierre-Yves Romanet
Secrétariat :	Blaise Jeanneret
Trésorerie :	Marc Tabacchi

Archives : Pierre-André Leuba  
Assesseur et joies annexes : Michel Vuillemin  
Directeur : Bernard Guye

### Délégués

Exceptionnellement, cette année, ce sera Denys et Bernard

### Vérificateurs

Pascal Dick et Frédéric Salgat sont désignés et tous les deux acceptent volontiers.  
Des remerciements sont adressés aux deux sortants, Michel Schwab et Christian Bonjour.

Il est maintenant procédé au vote de l'élection du nouveau comité, des délégués présentés et des nouveaux vérificateurs.

Comme il n'y a pas d'avis contraire toutes les réélections sont acceptées.

## 14. Activités 2015, gains accessoires

Gains accessoires :

Pour le moment, pas de manifestation prévue. Il faut rester ouvert à toute éventuelle opération ponctuelle et rémunératrice. Toute idée sera étudiée.

Assemblée des délégués SCCN :

Michel Vuillemin prend la parole et explique le déroulement de la journée du 14 mars 2015.

Il a eu plusieurs séances avec le président pour cette organisation et la plupart des réservations et des commandes sont déjà faites.

Il fait une présentation au rétro-projecteur et donne les détails concernant le menu et les groupes de travail qu'il a formés, lesquels ont des tâches bien précises. Il demande si 5 dames peuvent venir donner un coup de main pour le service, ceci afin que le repas soit servi le plus rapidement possible.

Une séance est prévue en fin de répétition où tout le monde recevra une feuille avec les tâches à effectuer.

Concerts :

21 – 22 mars 2015, Requiem de Fauré avec SCN

1<sup>er</sup> mai 2015, 2<sup>ème</sup> partie à Dombresson, la Gollière en Coton

4 mai 2015, Assemblée Gastro Neuchâtel

13 – 14 juin 2015, Fête fédérale, Meiringen

Octobre 2015, deux concerts à organiser (pour chanter mais également pour la caisse)

Activités hors chant :

20 septembre 2015, Torrée

Le comité se propose de l'organiser, certainement au même endroit qu'en 2013.

Meiringen :

Tous les transporteurs du canton ont été contactés et la fourchette de prix est la même pour tous.

Il est donc décidé d'aller en car. Le président prendra donc contact avec une entreprise.

Le détail des dépenses est donné :

- Hôtel Thounne : CHF 2'050.00
- Transport : CHF 1'800.00
- Fête : CHF 3'295.00 (y compris carte de fête, banquet, Gorges de l'Aar, Barrage de Räterischsboden et livret de chant)

Soit, CHF 360.00 par personne

Lors du comité de samedi dernier, il a été décidé qu'Acapel'HOM prenait en charge pour chaque chanteur, la carte de fête, les Gorges de l'Aar et le livret de chant, soit un montant de CHF 110.00.

Il reste donc un solde de CHF 250.00 pour chaque chanteur.

Les chanteurs sont remerciés d'avance de bien vouloir verser cette somme ainsi que les cotisations au plus vite.

#### 15. Divers, tour de table

Site web : Pascal a demandé pour avoir un peu de matériel afin de pouvoir faire quelque chose mais, pour l'instant, cela est resté un peu en suspens. Il faudra du matériel photographique pour mettre cela en ligne.

Blaise ajoute que ce serait bien d'avoir également des renseignements pratiques, comme l'heure des répétitions ainsi que les endroits et cela pourrait rendre service à l'interne.

Philippe signale qu'il y a une nouvelle association qui s'appelle Chœurs en Ville qui est chargée d'organiser la journée du 23 mai 2015. Il y aura beaucoup de genre de musique différents, percussions, yodl, etc... La journée se terminera au Temple du Bas par un concert de gala des Voix de Lausanne et un chœur de Fribourg. Cette journée est une journée de rencontre et est le prolongement des "états généraux". Il y a la possibilité de s'inscrire en tant que chœur ou en tant qu'individuel.

Le code vestimentaire pour les concerts avec la société chorale est "tenue noire".

Pour le 14 mars 2015, la tenue vestimentaire sera prochainement donnée. L'idée est d'être en jeans, chemise blanche et tablier de vigneron (mais qui ne sont pas faciles à trouver).

Michel Vuillemin, toujours sans chemise, demande si c'est possible qu'à chaque fois quelques chanteurs se mettent en noir afin qu'il ne soit pas tout seul.

Michel Vuillemin a sollicité toutes les chorales du canton le 1<sup>er</sup> mars 2015, de 17 H 00 à 17 H 30, au Quai Osterwald, pour chanter l'hymne neuchâtelois.

Bernard dit que l'Union suisse des chanteurs (USC) a proposé, à l'occasion de la Fête de la Musique, le 21 juin 2015, que des "selfies" montrant les gens en train de chanter, soient envoyés sur youtube entre 18 H 00 et 18 H 15.

#### 16. Clôture de l'assemblée 2014

L'assemblée est close à 21 H 10.

Sylviane Benoit